RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE, À HUIS CLOS, LE 18 JANVIER 2021.

21 janvier 2021

Rés. #21-27 Approbation de l'avis de convocation.

Rés. #21-28 Acceptation que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Rés. #21-29 Approbation du contrat pour la cueillette et le transport des ordures ménagères au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Sani-terre Environnement pour un montant de 920 750.00 $ (taxes non incluses).

Rés. #21-30 Appui à l'initiative *La participation sociale des aînés : L'affaire de tous!* de L'Association Bénévole de la Côte-de-Beaupré. La Municipalité accepte de devenir le partenaire officiel du projet et s'engage à collaborer avec L'Association pour que les objectifs soient atteints. La Municipalité adaptera son implication en fonction du plan d'action et des attentes du comité de mise en œuvre.

Rés. #20-31 Autorisation à la mairesse, madame Parise Cormier et au directeur général, monsieur François Drouin à signer la lettre d'entente pour la réduction de travail de M. Bertrand Sylvain.

Rés. #20-32 Autorisation à la mairesse, madame Parise Cormier, et au secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, à signer tous les documents de l'acte notarié concernant la cession du cadastre 6 290 979 sur la rue Soleil-Levant.

Martin Leith, secrétaire-trésorier